

L'INFOLETTRE DU SCRC

NUMÉRO 6 • 26 FÉVRIER 2018

Rencontres autour de la négociation

Le 5 février dernier, une rencontre a été organisée exclusivement pour nos membres issus de l'ancienne unité SCFP 675 dans le but de faire le point sur l'avancement des négociations. Les membres présents ont ainsi reçu un portrait de la situation et des éclaircissements nécessaires sur la nouvelle convention unifiée qui concernera tous les membres. Nous avons profité de l'événement pour lancer le processus électoral de la section communication afin de pourvoir le poste vacant de délégué-e substitut.

Une autre rencontre a été organisée pour les membres du CDI le 21 février de 8 h à 17 h afin d'adapter notre présence aux horaires atypiques de ce secteur. Il a été question des négociations, mais aussi des problèmes spécifiques au CDI. Cette rencontre nous a permis de recueillir des informations importantes. •

Poursuite des élections et résultats

Les élections au sein des sections se poursuivent. À Trois-Rivières, Maxime André a été élu à titre de deuxième délégué de la station. Marie-Pier Plourde a été élue, sans opposition, déléguée substitut pour l'ensemble de la section Communication alors que Mathieu Guertin et Stéphane Painchaud représenteront les ambassadeurs (guides). À la section Ici radio, Candide Proulx a été élue déléguée substitut sans opposition et à CBC Montréal, c'est Andréa Bellemare, qui a été élue déléguée, également sans opposition. Bienvenue aux nouvelles et aux nouveaux élu-es. •

Séance d'information téléphonique avec les délégué-es

Une conférence téléphonique s'est tenue le 12 février à laquelle ont été conviés tous les délégué-es. Il s'agissait de faire une mise à jour des travaux du comité de négociation. Cela a permis aux délégué-es d'obtenir des précisions sur certains aspects. De leur côté, les délégué-es ont alimenté le comité de négociation en décrivant plusieurs situations qui pourraient servir d'exemple à la table de négociation. Cette opération se répétera régulièrement durant la négociation. •

Réunion avec les guides

Le SCRC a organisé une rencontre pour les guides le 16 février dernier à la salle Télécino. En plus des négociations, des questions spécifiques aux guides ont été soulevées avec les membres du comité de négociation. •

Mise à jour des cartes

Nous procédons à la mise à jour des cartes des membres. Nous avons remis aux délégué-es la liste des membres qui n'ont pas encore signé leurs cartes. Nous avons également informé les membres par courriel afin de les inviter à contacter leurs délégué-es. Il faut être membre en règle pour avoir droit de se prononcer sur le choix des représentants syndicaux, les orientations du SCRC, le budget, la cotisation syndicale et pour recevoir des prestations en cas de conflit de travail. Par contre, il suffit d'être un membre cotisant pour se prononcer sur la convention collective et le droit de grève. •

NOUS SOMMES 

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES SUJETS À PROPOSER,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
514 842-4020 ou 888 842-4020 • SCRC@SCRC.QC.CA

